

DÉPARTEMENT  
DU NORD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE RONCQ

ARRONDISSEMENT  
DE LILLE

---000---

CANTON  
TOURCOING-1

Extrait du Registre  
Des Délibérations  
Du Conseil d'Administration du CCAS

---000---

N° d'ordre 191217/121

L'an **deux mille dix sept**, le dix neuf décembre à 18 h15, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis Salle Rez-de-chaussée de la Mairie, en cette commune, en session ordinaire, sous la Présidence de M. Rodrigue DESMET, Maire, Président du CCAS, suivant convocation du 4 décembre 2017.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE LE 19 DECEMBRE 2017 : 17

**PRESENTS : (12)**

Roselyne ALLARD - Félix BRUZI - Rose-Marie BUCHET - Angelo CONTRAFATTO - Colette DEBEUF - Rodrigue DESMET - Michèle DEGRYSE - Régis FERRET - Geneviève LEROUGE - Thierry MITTENAERE - Chantal NYS - Georges WALLECAMPS.

**PROCURATIONS : (4)**

Claudie BOSSUT, donne procuration à Roselyne ALLARD,  
Annick CASTELEIN, donne procuration à Thierry MITTENAERE,  
Peggy ROBERT, donne procuration à Colette DEBEUF,  
Claudine ZAHM, donne procuration à Rose-Marie BUCHET.

**ABSENT : (1)**

Eric ZAJDA

**SECRETAIRE : (1)**

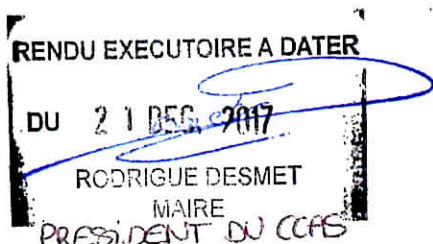
Estelle CELEREAU

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE  
- EXERCICE 2018 -**

En application de l'article L 2312-1 §2 et 3 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) et conformément à notre règlement intérieur, il nous appartient d'ouvrir un débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) au titre de chaque exercice budgétaire et ce, dans les deux mois qui précèdent l'examen budgétaire.

Vous trouverez donc ci-joint en annexe, la note de présentation correspondante, au titre de l'année 2018.

Après avoir exposé les orientations du C.C.A.S. pour l'exercice qui s'ouvre, le débat est ouvert.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Président du CCAS,  
Rodrigue DESMET



# VILLE DE RONCO

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- 2018 -

L'exercice budgétaire qui s'annonce, s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre depuis quelques années.

Les actions en direction des familles, des personnes âgées, des personnes en difficulté seront maintenues, parfois revisitées ou supprimées afin d'initier de nouvelles actions, de nouveaux partenariats plus en lien avec l'esprit même d'un Centre d'Action Sociale.

L'année de 2017 a été une année de transition. En effet, le CCAS a entrepris de revoir son organisation en interne, en revisitant ses différentes pratiques professionnelles, en renforçant les partenariats d'ordre institutionnel ou associatif afin de répondre de manière plus efficiente aux besoins des familles. Amorcé en 2017, cet objectif se poursuivra en 2018 et en sera même l'objectif principal.

A titre d'exemples, on peut citer :

➤ Le nouveau règlement des aides facultatives redéfini par la commission d'action sociale du CCAS est appliqué depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Elle proposait notamment la création d'une commission permanente.

En 2017, la commission permanente s'est réunie 2 fois et a étudié 3 demandes d'aides. Cette instance restreinte est une réelle plus value pour le CCAS permettant de rédiger un rapport assorti de propositions concrètes et réalisables.

➤ Afin de valoriser l'action sociale du CCAS auprès de la ville mais également auprès des autres acteurs, de nombreuses réunions partenariales ont été initiées afin de concrétiser dès 2017 un partenariat plus formalisé.

➤ Le CCAS est devenu pilote du service des repas à domicile, selon la volonté exprimée des membres du CA, à savoir :

- Travailler un nouveau règlement des repas à domicile en commission action sociale du CCAS
- Favoriser la communication avec les bénéficiaires et les familles
  - o Par exemple : chaque mois, une gazette accompagnée des menus est transmise à tous les bénéficiaires et est relayée à des personnes ressources identifiées
- Organiser des réunions inter services ou intercommunales portant sur l'évaluation régulière de l'offre de service.

➤ Le service logement est devenu « guichet enregistreur » labellisé et à ce titre s'est engagé à respecter le cahier des charges en matière d'information et d'accueil des demandeurs en lien avec les services de la Métropole lilloise (MEL) :

- Information 2016 (car année complète)
- Parc de 939 logements sociaux (année 2016)
- 394 familles sont connues du service
- 95 logements ont été attribués (2016)

➤ Un travail a été entrepris avec les bailleurs sociaux afin de finaliser la signature de la convention « Commission de recours ultime ».

Celle-ci a pour vocation de réduire le nombre d'expulsions et permettre ainsi aux locataires de rester dans leur logement en dépit de loyers impayés. Cet accompagnement se place également sur le volet économique.

Sur le plan de l'action sociale, Le CCAS est amené à gérer les permanences de différents partenaires et plus particulièrement :

- l'association AXIOM permettant à nos concitoyens de bénéficier de solutions adaptées et surtout de contrats collectifs en matière de complémentaire santé,
- le Centre d'accès aux droits et service d'aide aux victimes au travers de consultations juridiques, d'une écoute attentive et d'une orientation dans les domaines des droits de la famille - immobilier - assurances - protection juridique - travail - consommation

Il nous appartient maintenant de vous présenter les orientations budgétaires pour l'année 2018.

## I – BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Globalement, cette section devrait avoisiner +/- les 430 000 € (mouvements réels) et 17 000 € (en dépenses d'ordre) pour les immobilisations en cours d'amortissement.

Les 430 000 € consacrés en dépenses visent principalement à :

- Assurer la rémunération et les charges sociales des personnels pour une enveloppe de +/- 120 000 €
- Assurer la reconduction des actions en direction des personnes âgées et personnes dépendantes :
  - o Banquets séniors
  - o Escapades séniors
  - o Prestations de la semaine bleue
  - o Livraison de repas à domicile et restaurant convivial
- Garantir l'accompagnement des familles en difficulté :
  - o Tickets services et secours
  - o Aide à la restauration, aux ALSH, aux activités périscolaires
  - o Participation à l'AMIS
  - o Proposer une aide au permis de conduire
- Le maintien du partenariat avec les Associations (subventions)
- La reconduction avec les partenaires
  - o UNCCAS
  - o UDCCAS
  - o Service Juridique de Tourcoing
  - o Le CLIRPA avec Tourcoing
- En fonction des réflexions entreprises, développer de nouvelles actions ou nouveaux partenariats avec les villes environnantes

Le tout pour une enveloppe de +/- 310 000 €.

## II – BUDGET D'INVESTISSEMENT

Il est estimé à 17 000 € par l'effet des amortissements. Pour l'instant une enveloppe prévisionnelle est prévue en dépenses à hauteur de 8 000 € pour l'achat de logiciels, mobilier

Une attention particulière devra être portée à nouveau cette année concernant cette section d'investissement dès lors où le résultat de 2018 annonce un excédent de financement de +/- 150 000 € repris en recette d'investissement lors du vote du budget supplémentaire de 2018.

### III – EQUILIBRE BUDGETAIRE

L'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement est en partie garanti par UNE SUBVENTION MUNICIPALE (estimée à 300 000 €). Cette subvention fera l'objet d'ajustement lors de la reprise des résultats de l'année N-1 avec intégration dans le budget supplémentaire.

Il faudra attendre l'arrêt des comptes définitifs pour en connaître le montant précis.

Pour les autres recettes, elles sont principalement issues des produits de services (repas anciens...) pour un montant estimé à 145 000 €.

Fait le 5 décembre 2017